

Enseigner à Saumur

Lettres d'Étienne Gaussen (1663-1672), professeur de philosophie (1661), puis de théologie (1664) à l'académie de Saumur

Introduction

Les 32 lettres transcrites ci-dessous ont été envoyées par Étienne Gaussen, alors jeune professeur de philosophie, puis de théologie à l'académie de Saumur, à son ami Élie Bouhéreau, habitant alors à La Rochelle ou en séjour à Paris. Elles nous font revivre dix années de la vie professionnelle et personnelle de Gaussen entre 1663 et 1673. Dans ces lettres, écrites à des intervalles plus ou moins réguliers, selon les occupations de leur auteur et les nombreux voyages de leur destinataire, Gaussen, comme il le dit lui-même, ouvre son cœur et il y « cause sans mystère et sans façon ».

Gaussen était ambitieux. Il est clair que cette correspondance fut pour lui un moyen de faire bénéficier sa carrière de l'appui de Bouhéreau et des nombreux et influents amis que celui-ci avait à La Rochelle et à Paris, deux des centres importants du protestantisme français. Cela ressort clairement des lettres écrites durant l'année 1664, à la mort du théologien Moïse Amyraut. Trois ans à peine après avoir été nommé professeur en philosophie, Gaussen brigua et obtint la chaire de théologie laissée vacante par le décès de celui qu'il appelait son maître. À lire entre les lignes, il semble bien que Bouhéreau soit intervenu de façon efficace en sa faveur.

Pour autant, les protestations d'affection dont sont remplies toutes les lettres qu'il adresse à Bouhéreau, ne sont pas de pure flatterie, même si elles paraissent parfois un peu outrancières, même pour une époque où l'on donnait aisément dans des excès de langage. Gaussen était d'origine gasconne et c'était dans sa nature d'être expansif, voire passionné : son collègue et ami Jean Robert Chouet lui reprochait d'ailleurs les « hyperboles d'amour » dont il était coutumier.

Dans son journal manuscrit, Louis-François de Jaucourt rapporte qu'il était en pension avec Chouet et Gaussen chez un certain « M. Mariot », lorsqu'il était étudiant à Saumur. « Je n'ai pas oublié », écrit-il, « avec quelle âpreté ce M. Gaussen étudioit : à peine se donnoit-il le temps de manger un morceau ; et il étoit au désespoir quand il lui venoit des visites qu'il ne pouvait éviter. »

Tout ambitieux qu'il ait été, Gaussen savait lorsqu'il écrivit ces lettres, qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Son intérêt pour les nouveautés, notamment dans le domaine de l'exégèse, et son goût pour la lecture, sont le signe d'une authentique curiosité intellectuelle. Gaussen faisait appel aux bons offices de Bouhéreau pour se procurer des ouvrages dont il avait entendu parler et à n'en pas douter, il suivait les avis que lui donnait ce dernier dont on regrette que les réponses n'aient pas survécu. Un des intérêts de cette correspondance, d'ailleurs, est de nous faire prendre conscience du décalage qui pouvait exister dans certains domaines de savoir, entre ce qui était connu à Saumur et ce qui se publiait ou était disponible à Paris.

Avec Le Fèvre et Chouet, Gaussen fait partie d'un petit groupe de nouveaux venus sur la scène académique qui, au cours des années 1660, apportèrent une bouffée d'air frais à un enseignement qui commençait à s'essouffler à Saumur. Si Gaussen n'avait pas la facilité du premier ni l'intelligence du second, il se montra capable comme eux, d'innover en matière d'enseignement. En théologie comme en philosophie où il se déclarait partisan de Gassendi, Gaussen faisait preuve de liberté d'esprit. Il souhaitait en finir avec l'ancienne dogmatique, mais il était tout aussi hostile à une forme de commentaire fait de spéculation et d'érudition gratuite,

forme dont Alexandre Morus était, à l'époque, considéré comme l'un des plus brillants représentants.

La lettre 4 du 26 octobre 1663 est, à cet égard, très révélatrice de ses positions. Dans cette lettre, Gaussen fait part de son intention de remplacer dans son enseignement, la méthode d'exégèse traditionnelle consistant à appliquer une grille de lieux communs théologiques aux textes bibliques, par une méthode plus fidèle à l'Écriture et plus respectueuse de son sens. Il ne s'agit pas, pour lui, de faire une lecture littérale des textes sacrés, mais de les aborder en philologue et en historien de leur transmission, tout en respectant l'unité de leur inspiration. En disciple de Louis Cappel (voir le dossier « Une théologie pour des temps nouveaux »), Gaussen croit à la rationalité de la Révélation incarnée dans le texte de l'Écriture. Pour lui, l'accès au sens révélé se fait à travers la « grammaire » du texte, en tenant compte de ce que nous appellerions de nos jours sa littérarité et son historicité.

Gaussen exposera plus amplement ses idées quelques années plus tard, dans un ouvrage intitulé *Quattuor Dissertationes Theologicae*, paru à Saumur en 1670 (voir lettre n° 30). Pierre Bayle, dans une de ses lettres, rapporte une conversation qu'il eut sur le sujet de la théologie, avec le fils d'un ancien régent de l'académie: « Mr Doull ajouta qu'il ne voyait point de meilleur guide dans la méthode des études de théologie que l'ouvrage que Mr Gaussen, professeur à Saumur, a publié... ». De fait, les dissertations de Gaussen furent lues et appréciées dans le monde du protestantisme réformé puisqu'il en existe au moins six éditions parues à l'étranger après sa mort, la dernière, imprimée à Halle datant de 1727.

À Saumur, Gaussen n'eut pas toujours la vie facile. Son ambition et sa jeunesse excitèrent des jalousies. Lorsqu'il fut désigné par le conseil en mars 1664 pour succéder à Amyraut (*Registre*, f.°188v°), un anonyme fit circuler des vers qui brocardaient un de ses concurrents malheureux (le « Zoïle » du madrigal), mais qui égratignaient aussi Gaussen :

« Quitte ces lieux, éloigne t'en,
Lâche et pernicieux Zoïle ...
On n'y va plus parler que du docte Gaussen !...
Tu verras dans son air, dans son port, dans sa taille,
La justesse, la grâce avec la majesté...
Ô Zoïle je te promets
Que tu verras bien des merveilles...
L'éloquence, l'éclat, l'extrême politesse,
La présence et la netteté,
La pointe et la délicatesse...
Quoi donc, ce fameux personnage,
Sur les autres mortels a-t-il tant d'avantages ?...
Ah, j'ai tort, il est vrai, je mettais en oubli
Que pour tant de mérite, il n'a pas assez d'âge. »

Les attaques furent encore plus vives à l'occasion de la mise en concours du poste de philosophie qu'il avait laissé vacant pour postuler à celui de théologie. Gaussen appuya la nomination de Chouet contre Villemandi (voir le dossier « **Jean-Robert Chouet** »). Ce fut l'occasion d'un libelle, aujourd'hui perdu, qui l'attaquait et qui sema la zizanie au sein de l'académie (voir *document*). À lire la lettre 19 du 22 juillet 1665, on sent que Gaussen en fut blessé. Il n'est pas surprenant qu'il ait choisi ce moment pour faire un voyage dans sa province natale de Gascogne.

À des jalousies professionnelles et des conflits de personne, s'ajoutaient probablement chez certains, des doutes quant à la réalité de la vocation du jeune pasteur Gaussen. Certes, il ne faut pas prendre au pied de la lettre le « badinage » qu'il ose sur le dogme de la prédestination (lettre 11 du 29 mars 1644). Cette forme d'esprit se retrouve chez bien d'autres réformés, notamment Pierre Bayle. Néanmoins certaines lettres de Gaussen témoignent qu'il était parfois mal à l'aise dans le rôle qu'il avait à tenir et qu'il avait des doutes quant à l'avenir que lui réservait la profession.

Il est certain que l'animosité dont Gaussen se sentait l'objet, tenait aussi à un manque de *gravitas* dans son comportement qui ne devait pas être du goût de tout le monde à Saumur. Gaussen était ami et admirateur de Le Fèvre. Comme lui, il se piquait d'élégance et se pensait galant homme. Il aimait la compagnie des femmes. Il courtisa, avec son ami André Lortie, une certaine M^{lle} Pelletier. À lire certaines lettres, on soupçonne qu'il eut un penchant pour celle qu'il appelle familièrement Manon et que sa vanité fut blessée quand elle lui préféra son ami.

La date exacte de la naissance d'Étienne Gaussen n'est pas connue, mais il ne devait avoir guère plus de 20 ans, lorsqu'en 1659, il soutint en tant que proposant, des thèses de théologie. À partir de l'année 1671, sa santé commença à se détériorer. Dans une lettre de 1672, il décrit la maladie qui devait l'emporter (lettre 31). Après le décès de Tanneguy Lefèvre, Gaussen, à la requête de Bouhéreau, s'occupa à la fin de l'année 1672 et dans le courant de l'année 1673 de retirer des lettres de Le Fèvre, des mains de sa femme et de sa fille. Mais il se savait perdu : « il est fascheux », écrit-il, sans faire aucune référence au secours de la religion, « à un homme de mon âge, de me voir arrester tout court au milieu de la carrière ». Il mourut l'année suivante, âgé d'environ 35 ans. Sa mort prématurée interdit à Gaussen de donner la pleine mesure de son réel talent de théologien.

Gaussen avait l'enthousiasme de la jeunesse et un goût certain pour le commérage. C'est cela qui fait la valeur de sa correspondance aux yeux de l'historien. Ce qu'il écrit en confidence à son ami nous permet de découvrir une réalité vécue qui complète mais aussi nuance l'image de la vie de l'académie telle que nous la fait connaître le *Registre*. Nous transcrivons la majorité de cette correspondance, à l'exception de quelques billets ou de quelques lettres de pure politesse. Nous nous sommes efforcés de préserver la saveur de ces lettres, en reproduisant fidèlement l'orthographe qui peut varier pour un même mot, d'une lettre à une autre, ainsi qu'en respectant les tournures anciennes. Malgré quelques archaïsmes, l'orthographe, la langue et le style ne posent pas de problème majeur de compréhension. L'expression de Gaussen à la fois châtiée et spontanée est facile à suivre. Le lecteur s'habitue vite à certaines particularités orthographiques et à leurs variantes : terminaisons des verbes en *oy* pour *ai*, en *és* pour *ez* et des adjectifs en *an* pour *en*, doublement de certaines consonnes. Lorsqu'il y a un véritable lapsus, nous le signalons par [sic]. Pour faciliter la lecture, nous avons modernisé les majuscules, l'accentuation et la ponctuation.

Source : Élie Bouhéreau MS, ©Marsh's Library, Dublin ; transcriptions ©Magdalena Koźluk ; présentation et notes ©Jean-Paul Pittion.

Document.

Lettres de Jean-Robert Chouet à son oncle Louis Tronchin sur la satire contre Gaussen
(12 mai 1665)

...Le livret que je vous envoie est une satire contre le Sénat académique, particulièrement contre feu Monsieur Amyraut , Messieurs Beaujardin et Gaussen. On n'en sait pas bien l'auteur, mais il est constant que c'est un homme qui autrefois a été engagé dans les intérêts de Monsieur D'Huisseau contre Monsieur Amyraut, dans les grandes querelles qu'ils eurent ensemble autrefois. On croit que cette pièce a été faite à Paris par un certain Monsieur Faure qui autrefois en avait fait une contre Monsieur Amyraut. Quoi qu'il en soit, le Synode a condamné le livre comme un libelle scandaleux et diffamatoire...

(3 juin 1665)

... On peut assurément dire que mon élection en est cause, quoique ce soit par accident, pour parler en philosophe. Car vous saurez que Monsieur Gaussen ayant écrit à Monsieur Villemandy pour l'inviter à disputer et ayant invité Monsieur Forneret à y penser aussi, ces deux messieurs s'imaginèrent que quoi qu'il arrivât, Monsieur Gaussen s'était obligé, par cette invitation, à porter leur intérêt. De sorte que Monsieur Forneret ayant appris que Monsieur Gaussen avait écrit à Genève pour me faire venir et Monsieur Villemandy sachant qu'il m'avait donné sa voix, tournèrent toute leur colère contre lui...il se fit dès ce temps-là une société de sept ou huit proposants dont Crespet, et Forneret et un certain [Loyau ?] appelé aussi Du Palais... qui firent les démons contre Monsieur Gaussen, [et] s'absentèrent absolument de ses leçons... Mais pour ne demeurer pas sans exercice, ils s'assemblaient et faisaient certaines disputes entre eux et furent prier Monsieur d'Huisseau de leur accorder un jour de la semaine pour les ouïr en propositions, lequel ne sachant sans doute rien de leurs menées y consentit facilement...

(Genève, BPU, Archives Tronchin, f° 39-40 (15-16) et f° 51-52 (17-18), lettres de Jean-Robert Chouet à Louis Tronchin, orthographe modernisée, transcriptions ©J.-P. Pittion)

Références.

Pierre Bayle, « Lettre à son cousin Bayse, 1^{er} septembre 1703 » dans *Lettres de Mr Bayle publiées sur les originaux avec des remarques par Mr. Desmaizeaux*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1729, 3 vol., vol. III, lettre n° 272.

François de Jaucourt, « Journal manuscrit de François de Jaucourt » (extrait) dans *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou, ... (1638-1711), publiés pour la Société de l'histoire du protestantisme français, d'après le manuscrit conservé aux archives de l'État à La Haye par Francis Waddington*, Paris, Agence de la société, 1857, 2 vol., vol. I, p. 22, n° 4.

Lettres

Lettre 1 De Saumur, ? Juillet 1663

A Monsieur, Monsieur Bouhéreau, É[tudiant]] e[n] T[héologie]

Vous estes bien le meilleur est le plus commode amy du monde de m'avoir encore pardonné ce coup icy ; mais je vous déclare que je ne veux plus dorénavant que vous me fassiez grâce du moindre petit devoir. Traistés moy à toute rigueur et vous me verrés exact jusques au scrupule à me conserver vostre précieuse amitié, car en vérité, il n'est guère de chose au monde que j'estime davantage. Mais voulés-vous que je vous die ce que c'est. Je suis accablé d'affaires et naturellement je suis un paresseux, de sorte que si j'espère de pouvoir faire ma paix au bout d'un ou deux mois de silence, je suis homme à me taire constamment. Mais si l'on fait le fâché et que l'on me gronde un peu, d'abord l'on réveille ma paresse. C'est un secret que je ne voudrais dire qu'à vous, parce que vous estes le seul au monde envers qui je ne m'en veux plus servir. Car ny la tendresse que j'ay pour vous, n'y ma conscience ne me permettent plus d'abuser si souvent de vostre bonté. Bonsoir mon cher Monsieur. Asseurés bien fortement Madame votre mère de mon très humble service et felicités s'il vous plait de ma part, Monsieur Laizement¹. [Gaussen].

Monsieur et Mad[ame] de Beaujardin² m'ont prié de vous remercier de vostre souvenir et de vous assurer de leur très humble service. Mad[ame] Jeanneton vous fait le mesme compliment.

Lettre 2 ? Septembre 1663

A Monsieur, Monsieur Bouhéreau É[tudiant] e[n] T[héologie], à la Rochelle

Je vous envoie un exemplaire de mes thèses que vous recevrez, s'il vous plaist, comme un gage de mon amitié et mon estime. Si la chose en eût valu la peine, je vous en aurois donné d'autres pour en distribuer à vos amis. Mais, en vérité, je n'attache si peu à cette sorte d'écritures, que je ne sçay comment j'ay pu me résoudre à vous en importuner. Il n'y a que la nouveauté qui peut-estre ne vous déplaira pas, et la manière dont je me suis advisé d'accorder en plusieurs choses Epicure et Descartes avec nostre Aristote. Je n'en dis rien dans ma lettre, parce que je n'ay pas cru que cela fût nécessaire, et que ceux qui ont le goust de la bonne philosophie le découvrent assés d'eux mesmes. Au reste, vous ne sçauriez presque vous imaginer, mon cher Monsieur, combien cette bonne philosophie est une chose rare dans le monde, mais le bon est que l'on commence à se déniaiser partout, et que l'on ne se fie plus que de la bonne sorte à ces vieux commentateurs dont nos pères estoient coiffés. Car pour Aristote, il sera toujours nostre maistre, et le cher amy du cœur. Mandés-moy, je vous supplie, en confidence ce que fait Monsieur Bourée à la Rochelle. Je crains que ce garçon ne soit pas content de l'establisement que je luy ay procuré. Si cela est, j'en auray du déplaisir, mais tant y a que je m'estonne que monsieur Lortie³ ne m'en ait jamais parlé. Je vous écriray dorénavant plus

¹ Henri de Laizement, ancien condisciple de Bouhéreau et pasteur de La Rochelle.

² Un des pasteurs de Saumur.

³ André Lortie, ancien condisciple d'Élie Bouhéreau et pasteur à La Rochelle.

souvent et avec plus d'exactitude, mais obligés moy de ne faire voir mes lettres à qui que ce soit, afin que je vous parle avec plus de liberté. Adieu, mon cher Monsieur, je suis toujours le meilleur de vos amis. Gaussen

Monsieur et Mad[ame] Beauj[ardin] vous baisent les mains, et à Mademoiselle vostre mère. Dittes-luy je vous conjure, de ma part, que je suis son très-humble serviteur. Faites souvenir Monsieur Laizement que je l'estime et que je l'honore parfaitement.

Lettre 3
À Saumur ce 13 d'octobre 1663

[au recto]

Monsieur Bouhereau É[tudiant]] e[n] T[héologie]
chez Mademoiselle sa mère. A la Rochelle.
port payé

J'ay rougy en lisant l'endroit de vostre billet où vous me parlés de mes Thèses si avantageusement. Car je vous le dis tout sérieusement, mon cher Monsieur, je ne me mets à cette sorte de chose qu'avec quelque petit chagrin, seulement pour satisfaire à mon devoir et à la coustume ; mais il y a long-temps que je sçay que si vous estes un des plus judicieux, vous estes aussi un des plus obligeants hommes du monde.

Je ne scay si vous avés vû les notes de M. Morus¹ sur le Nouveau T. L'on les voit icy depuis quatre ou cinq jours en petit volume; mais le livre est si horriblement cher à proportion de sa grosseur que cela épouvante tout le monde. Au reste, l'ouvrage est très digne de la réputation de son auteur, à quelques subtilités près que je suis bien assuré que vous ne gouterés pas. Je crois que dorénavant l'on va prendre cet air d'estudier en Théologie, car pour nos lieux communs, après tant et de si épais volumes, il n'y a rien plus à faire, et puis voulés vous que je vous die franchement, à moins qu'ils ne soient traittés par un excellent ouvrier, ils donnent dans la Métaphysique, ce -/ qui dans vint ans d'icy, de l'humeur dont je vois que sont la plus part des gens de lettre, paroistra insupportable. A Moyse, aux Prophéties et au Nouveau Testament, croyés moy, c'est le plus court.

Je veux faire venir de Paris les œuvres de Simon du Muis, Muisius². C'est ainsi que l'on l'appelle ordinairement. Mandés moy, je vous prie, si vous n'avés rien de cet homme là et s'il n'a pas fait un commentaire sur les cinq livres de Moyse, afin que je prenne mes mesures là dessus. En vérité, j'ay honte de la peine que je vous donne ; mais si faut-il que je vous fasse encore une prière qui regarde l'honneur de nostre Académie nostre bonne mère ; Monsieur Lortie m'a souvent assuré qu'il avoit vu dans Blondel ces paroles outrageantes pour Saumur : *Libera nos domine à Logica Salmuriensium*. À présent j'ay besoin de ce passage, mais je ne sçay où le chercher. Je vous supplie, Monsieur, de sçavoir de Monsieur Lortie, ou de messieurs [ses] col[lègues] en quel traitté de Blondel ce vieux proverbe se rencontre, car je juge par le style qu'il est ancien, et Saumur n'est en réputation que depuis 80 ans. J'en aurois écrit, à ce prendre, mais vous sçavés sa négligence.

J'oubliois de vous dire que notre Monsieur Amyrant a la fièvre double tierce, j'espère que cela ne sera rien, car ses accès ne sont pas fort violents, mais comme c'est une vie qui nous est si pretieuse, je ne laisse pas de trembler depuis les pieds jusqu'à la teste toutes les fois que j'y

pense. Mais c'est assés abuser de vostre patience. A Dieu, mon cher Monsieur, mille baisemains, s'il vous plaist, à Madame vostre mère, et à nos amis. Si vous avés quelque commission à donner pour Saumur, donnés-vous bien garde de vous adresser à d'autres qu'à moy. Car je vous déclare que je veux estre votre homme d'affaire en ce pais cy.

J'avois dessein d'écrire à monsieur Lortie par cet ordinaire, mais que voulés vous que j'adjouste, car il est si fort incrédule en cette matière que quelque chose que j'allègue, il ne s'en fera que rire ; mais tout de bon, à l'heure j'ay esté obligé d'accompagner Mons. De Beauj[ardin] chés un malade qui est mort à nos yeux d'une manière pitoyable, c'est le pauvre Monsieur le Beuf frère de M. Poictevin le Contrerôleur [sic] ce triste spectacle m'a rendu incapable de tout. Bon soir.

Alexandre Morus, enseigna le grec à Orange. Protégé de la Duchesse de La Tremoille qui le fit nommer à Charenton. Prédicateur au style alambiqué et trop enclin à la galanterie, il dut quitter ce post.

Siméon de Muis (1587-1644) chanoine de Soisson, hébraïsant. Ses œuvres latines avaient été publiées à Paris en 1650.

David Blondel (1599-1655), savant érudit protestant, auteur d'un ouvrage célèbre à l'époque où il démontre la fausseté de la légende sur la Papesse Jeanne.

Lettre 4 **À Saumur, ce 26 octobre 1663**

Monsieur, Monsieur Bouhéreau É[tudiant] e[n] T[héologie]

Lorsque je vous écrivis que le livre de Monsieur Morus étoit digne de la réputation de son auteur, à vous dire le vray, je ne l'avois pas encore bien lu. Je m'estois contanté pour satisfaire à mon impatience qui est extraordinaire en cette sorte de choses-là, de jeter les yeux dessus à l'ouverture du livre, et ce que j'avois rencontré à cette première vue, m'avoit paru fort judicieux. Depuis vous pouvés bien croire que je n'ay pas changé d'avis, mais il faut que je vous advoue, car je ne vous puis rien dissimuler, que l'épaisseur du volume m'a trompé, et que je m'attendois à beaucoup plus de remarques que ce que j'y ay trouvé. L'auteur s'amuse en je ne sçay combien d'endroits, à confirmer par un fatras de passages estrangers, des maximes de morale qui nous sont communes avec tout ce qu'il y a eu jamais de raisonnable dans le monde. A quoy bon cela, je vous prie, si ce n'est pas à faire voir qu'il a eu des yeux pour lire et des doigts pour copier ? Il me semble mesme que souvent il le fait en écholier et en liseur de rapsodie. Je pourrois vous en alléguer bien des exemples. Mais voyés les pages 78, 79 et 77, et vous comprendrés à peu près ce que je veux dire. Pour les fausses subtilités dont je vous parlois, à mon jugement, il y en a une assez bonne quantité. Comme ce qu'il remarque sur le verset 12 du chap. V des *Galates*, sur le 27 du chap. XV de la *prem[ière] Espitre* aux *Cor[inthiens]* sur le 49 du chap. 9 [de] *Marc* où Scaliger - je parles [sic] des deux derniers passages - a beaucoup mieux rencontré. Ce qu'il dit sur le 12[ème] vers, chap. XI de *St Math[ieu]*. Et le 23.4 de *St Luc.* est si peu de chose qu'il le faloit dire, ce me semble en passant, sans en faire un si grand bruit. Enfin, je vous diray que j'avois vu quantité de ces remarques ailleurs que Monsieur M[orus] rapporte sans doute afin que sa réputation leur donne quelque prix et les tire de l'obscurité où elles sont. Après tout, il en faut toujours venir là, que l'auteur est un homme extraordinaire et qui a fait ce que la plupart de nos gens devroyent faire tout de bon, je veux dire étudier un peu mieux les

langues pour entendre l'Écriture. Car il est constans que Dieu a parlé à nous. La question est d'entendre ce qu'il a dit. Pour cela, il faut me servir de la grammaire, et faire taire ma raison, si ce n'est en tant qu'elle m'est nécessaire à me servir de ma grammaire. Car si je lis la Bible simplement en théologien, je la liray dans ce dessein d'y trouver ce que j'ay lu dans mes thèses, et quelque chose que je fasse, je ne me gueriray jamais de ce préjugé. Comme c'est une chose assés facile, et que naturellement nous avons du penchant vers la paresse, de cette maniere j'auray bientôt lu ma Bible. Mais qu'arrivera-t-il de tout cela ? C'est que tant que je seray avec de petits écoliers, *me circumspiciam et admirabo*⁴, je me croiray un fort grand théologien, mais si je rencontre un esprit fort qui ait un peu de caquet ou un homme qui ait dans la teste d'autres lieux communs que moy, croyés-moy, mon cher Monsieur, je perdray la tramontane, ou tout au plus, ce ne sera pas la vérité, mais l'esprit qui triomphera. Au lieu que, quand j'auray tout examiné aux reigles de ma grammaire, il n'y aura point de passage sur lequel je n'aye médité avec quelque soin. C'est une estude de tous pais, de tous hommes, de tout usage qui me servira en Allemagne comme en France, contre les hérétiques et les athées, avec les théologiens et les critiques. Ce n'est pas qu'il ne faille étudier ces lieux communs, mais c'est pour les réduire à l'Écriture qui est la reigle souveraine. Mille pardons, mon cher Monsieur, de mon babil. Je ne sçay de quelle humeur je suis ce soir, mais si j'en croyois mon courage, je remplirois tout mon papier. Cependant il s'en faut bien donner garde de peur de vous ennuyer.

Je vous remercie de la bonté que vous avés eue de satisfaire à la prière que je vous avés faite. Je m'en vay faire venir de Paris ces *in-folios* de Simon de Muis. Je ne sçay quel petit traitté que j'ay vu de luy contre Morin m'a mis en goust de lire les ouvrages de cet homme-là⁵. Outre que le témoignage que nostre Gassendi luy rend quelque part est si avantageux que je ne puis que je ne l'estime là dessus. Mais dittes-moy quel homme c'est que ce Monsieur Colomiés⁶ de sçavoir dire si précisément des nouvelles d'un auteur qu'il n'a pas dans son estude qui n'est pas fort connu. Sans mantir je crois qu'il est le seul ou monde bien capable de cela. J'ay beaucoup de douleur des mauvaises nouvelles que vous m'avés apprises. Je prie Dieu qu'enfin il ait pitié de nous, mais outre l'interest général que je prens dans les affaires de nos Eglises, le malheur de Monsieur [De] Laizement m'a touché en l'endroit le plus sensible de mon âme. Je vous prie faites luy mes baisemains. Notre clochette m'appelle à souper. Bonsoir Monsieur. Aymés-moy toujours, et soyés bien persuadé de ma confiance et de ma fidélité. Je suis le très humble serviteur de Madame vostre mère. Je vous écris fort à la haste, mais je vous supplie d'excuser ma négligence et de faire brûler ma lettre de peur qu'elle ne tombe en d'autres mains que les vostres.

⁴ « Je me contemplerai et je m'admirerai ».

⁵ Jean Morin (1591-1659), Prêtre de l'Oratoire. Il dirigea le Collège des Oratoriens d'Angers. Orientaliste brillant, il comprit l'importance du Pentateuque samaritain qui venait d'être découvert et le fit connaître à Louis Cappel. Voir le dossier « Une théologie pour des temps nouveaux ».

⁶ Paul Colomiés, orientaliste français. Il naquit à La Rochelle en 1638 dans une famille réformée. Il rejoignit Vossius en Hollande, puis devint bibliothécaire de L'Archevêque de Cantorbéry. En 1665, il publia à Leyde sa *Gallia Orientalis*, catalogue des orientalistes français de son époque. Il mourut à Londres en 1692.

Lettre 5
À Saumur, ce 5 janvier 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Bouscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Les advis sont differens sur le succès de la maladie de Monsieur Amyraut. Les uns espèrent encore un peu, la plupart désespèrent tout à fait. Pour moy, je suis de ces derniers. Jugés-en vous-mesme. C'est un homme de 68 ans qui a depuis quatre mois une fièvre qu'on peut dire continue, parce qu'il n'en est jamais bien net, avec de furieux redoublements. Une toux opiniastre est venue là-dessus qui l'empesche de dormir lorsqu'il en a le plus d'envie, de sorte que je trouve prodigieux qu'une personne de son âge ait résisté si longtemps à tant d'assauts. En vérité, toutes les fois que je songe à ce malheur, je suis navré jusques au fond du cœur de la plus horrible douleur que j'aye senti [sic] de ma vie. L'Eglise et l'Echolle fairont un perte inestimable, et moy je perdray un de mes meilleurs amis. Mais j'aurois mauvaise grace de me plaindre en un temps où j'ay tant de compagnons de ma misère. Je crois que vous avés oüï parler des mauvaises nouvelles qui nous viennent tous les jours du Poictou et de la Saintonge. C'est pourquoy je ne vous en écris rien. Vous estes à la source. Mandés-moy ce que vous en apprennés.

Je vous supplie de me chercher à Paris dans le boutiques où vous jugerés que l'on trouve de cette sorte de choses, un livre dont voici le titre : *Angeli Caninii Anglariensis disquisitiones in locos aliquot N. Testamenti obscuriores*⁷. Il est imprimé à Francfort in octavo l'an 1602. La matière est de mon gibbier, et j'en estime l'auteur sur le rapport que m'en a fait Monsieur Le Fèvre, et sur quelque petite chose que j'ay vû [sic] de cet homme-là. Pour le cachet, je le remets à vostre industrie, mêlés les lettres comme vous l'entendrés, je vous fairay toucher l'argent de tout par les mains d'un Ancien de l'Eglise de Paris. Voilà toute la peine que vous aurés pour ce coup. Mais je vous advertis en ami de vous résoudre à la patience, car je suis d'humeur de vous en donner bien d'autre.

J'oublois de vous parler du personnage que vous scavez. Tirés en raison autant que vous le pourrés d'un homme qui sur ce sujet n'est pas toujours fort raisonnable. Surtout mettés l'interest de vostre amy à couvert. L'on s'est advisé icy d'envoyer le mémoire dont je vous ay entretenu, à Monsieur Gaches. Comme je ne suis pas homme à ressentiment, je n'en ay eu du déplaisir, et il ne tient pas à moy que cette affaire ne meure. Mais il y a des gens en cette ville qui n'y sont pas à peu près aussi maltraités que moy, qui ne sont pas de mon humeur. Adieu, mon cher Monsieur. Je vous souhaite toute sorte de prospérité. V[ostre]. T[rès]. H[umble]. S[erviteur], G[ausse]

Faittes, s'il vous plaist, mes très humbles baisemains à Monsieur de Laizement, Monsieur et Mad[ame] Beaujardin vous remercient de vostre souvenir. Je viens d'apprendre tout à l'heure que Monsieur Amyraut a passé une très fascheuse nuit.

⁷ Angelo Canini (1521-1557) naquit en Toscane et fut appelé à Paris par François I^{er} et nommé professeur au Collège d'Italie. Philologue et professeur de langues orientales, il publia de nombreux ouvrages. Ses notes sur le Nouveau Testament figurent en appendice d'un traité d'étymologie, *Plurimorum verborum originum explicatio*.

Lettre 6
À Saumur, ce 17 janvier 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Monsieur Amyraut mourut hier entre midy et une heure. Il a couronné une illustre vie d'une très glorieuse mort. Icy, nous sommes en un étonnement que je ne puis vous exprimer. J'espère pourtant que Dieu nous fortifiera. La semaine prochaine l'on délibérera sur qui on doit jeter les yeux. Pour moy, je sçay déjà assurément où la plupart des voix iront et je vous le diray à l'oreille à condition que vous me gardiés le secret. Ce sera à Monsieur Gousset, car il est aymé et estimé en cette ville. L'évènement vous apprendra que ma conjecture est bonne. Si mon Maistre ne m'eut pas manqué si tôt, vous scavés bien ce que je veux dire. Mais quand je songe à la conjoncture où nous sommes, il n'y a point de chose dont je me console si facilement. Je crains mesme qu'on nous mette hors d'interest. Mandés-moy, je vous supplie, ce que vous sçavés de l'estat de nos Eglises. Dans les provinces l'on est fort épouvanté. Dieu aura pitié de nous. En voilà assés pour cet article.

L'endroit où vous me parlés de Monsieur du Rondel m'a donné beaucoup de joye. Je trouve sa raison bonne. Appuyés la le mieux qu'il vous sera possible car j'aime ce garçon et je sçay qu'il se perdra. Je ne sçay comment les auteurs de ces folies-là se découvrent à la fin. Mandés moy, je vous prie, ce que vous sçavés de l'autre où je suis intéressé.

Je n'ay jamais douté de la justice de la cause de Monsieur De Laizement. Mais après avoir vu son factum, j'en suis très persuadé, et ses ennemis sans doute le sont aussi bien que moy. Dittes-luy, s'il vous plaist, que je suis son serviteur, et que je prens un interest très particulier en tout ce qui le regarde.

Je remets le cachet à vostre industrie. Faites le faire comme vous l'entendrés. Je ne m'entens pas bien en cette sorte de choses, mais je trouve que le graveur a fort bien mêlé ces lettres, et je crois qu'il suffit de mêler ces deux premières. Adieu, mon cher Monsieur, je vous écris avec un certain abbatement de cœur que je n'avois point encore senti de ma vie.

Si vous trouvés dans les boutiques un certain traitté de Casaubon intitulé *De Satyrica Graecorum pœsi et Satira Romanorum*⁸, je vous supplie de me l'envoyer avec l'autre que je vous ay demandé. Je ne sais pas bien si c'en est bien le titre, mais il suffit que vous m'entendiez. [Gaussen]

⁸ Isaac Casaubon, né à Genève en 1559, mort en 1614 à Londres où il avait été appelé comme bibliothécaire du Roi Jacques premier. Théologien et critique, il édita de nombreux textes latins et grecs de l'Antiquité. Son traité *De Satyrica Graecorum Poesi et Satira Libri Duo Romanorum...* avait été publié à Paris en 1605.

Lettre 7
Ce 22 février 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Je vous écrivis l'autre jour un billet en grand désordre. Je ne scay pas ce que sera celui-ci, mais peu s'en faut que je ne sois aussi pressé. Outre l'embarras où nous a mis la mort de nostre illustre Maistre, j'ay quelques affaires particulières qui me font un peu de peine. Il me faut écrire je ne scay combien de lettres, faire et recevoir des visites. Tout cela se remet aux jours de poste, parce que sont les deux bons jours de la semaine. Jugés vous-mesme si je puis avoir le loisir de vous entretenir à mon aise. Mais dorénavant je m'en vas vous écrire par advance. Car je vous le dit en sincérité, il n'est rien qui me délasse si fort l'esprit de mes spéculations métaphysiques que la pensée de vous ouvrir mon cœur et de causer avec vous sans mystère et sans façon. J'ay bien plusieurs autres amis avec qui j'ay quelque commerce, mais vous estes proprement l'homme que je cherchois il y a longtemps et que j'ay trouvé, à la fin, pour le plus grand bonheur du monde. En voilà assés pour cet article.

Nous avons encore très peu avancé en nos affaires et l'on peut dire qu'elles ne sont qu'ébauchées. C'est un [sic] pitié, mon cher Monsieur d'estre obligé de se déterminer à des gens dont vous ne connoissez ny le savoir, ny le génie, ny l'humeur. Car l'on nomme prou des sujets, chacun en a pour le moins trois ou quatre dans l'esprit. Mais après tout *multitudine laboramus*⁹. Et cela ne fait qu'embarrasser nos délibérations dans la comparaison et dans le choix qu'il nous faut faire. Nous en sommes là pour la profession en théologie. Dimanche nous nommâmes un Principal. Je m'en vais gager que vous ne devinerés jamais sur qui tomba la pluralité des voix : sur M. du Soul qui auroit aussi tôt prétendu au Popat [sic] qu'à cette charge. Je donnai mon suffrage à Monsieur Le Fèvre, mais je ne fus suivi que d'un seul. S'il se fut aidé le moins du monde, il estoit dedans. Par je ne scay quelle générosité que je ne comprends pas bien, il sollicita pour quelque autre et c'est ce qui fit que plusieurs ne songèrent pas en luy.

J'ay donné ordre de vous faire compter à Paris la somme que je vous dois, pour parler magnifiquement d'une petite bagatelle. À propos de cela, vous ririez trop si je vous racomptois de quelle façon une gueuse de Gascogne qui passoit par cette ville a attrapé Maistre Marcou et un Proposant nommé Monsieur de GrandBois qui a passé cinc [sic] ou six mois à Paris. Ce pauvre garçon suivit cette coquine jusques aux Trois Volets sans que personne peut [sic] comprendre comment il avoit disparu. Trois jours durant trente cavaliers le pistolet et l'épée à la main le cherchèrent dans ces caves qui sont autour de Saumur. Les juges en firent bruit, la ville en fut en rumeur. Les Catholiques soutenoient que le Diable l'avoit emporté. Les nostres s'imaginoient qu'on l'avoit attiré dans un coupe-gorge. Enfin il s'est trouvé qu'il avoit esté leurré par une vielle gourgandine. Il y auroit de quoy remplir trois ou quatre feuille de papier, mais l'heure me presse. Je suis le très humble serviteur de Monsieur De Laizement. Priés le de ma part qu'il oste de l'esprit de Monsieur Gaches certains soubçons qu'on luy a voulu donner de ma conduite et de ma vie¹⁰. Vous mesme combinés-y de vostre part ce que vous pourrés. Bonsoir, cher Monsieur. Je suis toujours V[ostre] T[rès] H[umble] S[erviteur]. [Gaussen].

⁹ «Nous sommes embarrassés par le nombre », « nous avons l'embarras du choix ».

¹⁰ Raimond Gaches depuis 1654, pasteur et membre influent de l'église parisienne de Charenton.

Lettre 8
[Sans date, février1664]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Vous n'aurez encore cette fois qu'un petit mot. Prennés-vous en à nostre bon Monsieur Lortie. Je le marie en cette ville avec Mad[emoiselle] Pelletier. Je fais la cour à la belle jusques à sept heures du soir, les mercredis et samedis. Voilà la véritable cause de mon peu d'exactitude à vous écrire, mais vous m'en dispenseriés bien à moins, de l'humeur dont je vous connois. Cependant je vous recommande le secret. L'affaire est en très bon train. Mais j'ai pourtant encore deux ou trois difficultés à surmonter, moy qui suis le moins propre de tous les hommes à cette sorte de choses. C'est ce qui m'oblige à vous recommander le silence. Nous n'avons point travaillé il ya long temps à nommer un professeur. Peut-être que cela se fera cette semaine. Monsieur Gaches m'a écrit une lettre fort obligeante, de sorte que je suis satisfait de ce costé là. Adieu. Si je tarde un moment, il faut que je courre à la Croix Verte. Parlés-moi de M. Morus, je vous en conjure. D'où vient que vous m'en dittes jamais rien. J'ai écarté mon cachet, selon mon honneste coustume. Mille baisemains à nostre amy. G[aussen].

Lettre 9
[Sans date, fin février1664]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert.

Je n'ay qu'un petit moment à vous faire ce billet. Un [sic] affaire où j'ay esté employé pour un de nos amis communs m'a dérobé le temps que je vous avois destiné. Je vous en apprendray les particularités dans quelques jours, mais je suis très assuré qu'elle vous surprendra. Pour nos affaires de l'Académie vous sçaurés que le bruit de ville en désigne cinq ou six, Messieurs Crégut, Varnier, Pajon, Merlat, Gousset¹¹. Nous nous assemblons demain pour déterminer la chose. Tout de bon, je ne sçay ce qui en arrivera, mais tant qu'il n'il n'y a pas la moindre brigue... Priez Dieu qu'il nous assiste¹². J'ay reçu le cachet dont je vous rends mille grâces. Je donneray ordre samedi qu'on vous satisfasse. Je vous prie, si vous voyez Monsieur Gaches, de luy faire comprendre de quelle manière je fis. Il a écrit [sic] une lettre au Consistoire où il témoigne en avoir très mauvaise opinion et j'en suis fâché autant pour sa considération que pour la mienne. Plût à Dieu que nous fussions ensemble à vostre Ville-Neuve à estudier. En ma conscience, je renoncerois volontiers à toutes choses pour cela, tant je suis dégousté de toutes

¹¹ Antoine Crégut enseigna à Nîmes puis à Die. Claude Pajon fut nommé à la troisième chaire de théologie en mai 1666 (*Registre* f. 206 v.) ; sa doctrine le rendit suspect d'hétérodoxie ; il devint pasteur de l'église d'Orléans en 1668. Élie Merlat était pasteur à Saintes ; en 1680 il fut condamné et banni du Royaume pour avoir publié un livre « contre la religion apostolique et romaine » et devint pasteur à Lausanne.

¹² Le Conseil extraordinaire se réunit « diverses fois » fin février et début mars 1664 pour débattre de la succession d'Amyraut. Le 5 mars, Gausson fut désigné pour lui succéder (*Registre* f. 188 v.). Sa nomination fut confirmée par le Synode de la province d'Anjou, Touraine et Maine en avril 1665, après qu'il eut soutenu des thèses *De Verbo Dei* (*Registre* f. 200 r.-v. cf Lettre 15).

choses. Adieu, mon cher, je vous donne le bonsoir. Salués de ma part Mons[ieur] De Laizement. Priés le aussi de parler à Monsieur Gaches. Mille pardons de ma négligence. Quand vous sçaurez quelle affaire je viens de traiter, vous me pardonnerés tout. [Gaussen].

Lettre 10
[billet, sans date, 5 mars 1664]

À Monsieur, Monsieur Bouhereau chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Le Conseil de l'Académie vient de me désigner Professeur en Th[éologie]¹³. Voyés Messieurs Daillé de ma part et les assurez que je suis leur très humble serviteur¹⁴. Embrassés M. De Laizement de ma part. Adieu, mon Cher. Je suis tout à vous. Il est 7 heures, et je ne puis porter ma lettre à la Croix Verte. [Gaussen]

Lettre 11
À Saumur, ce 29 mars 1664

Pour Monsieur Bouhéreau

Je fais mes répétitions et mes leçons de philosophie comme à l'ordinaire. Je monte deux fois la semaine dans la chaire de théologie. J'explique en particulier l'*Épître aux Galates* à mes amis. J'ay marié Monsieur Lortie. N'est-il pas vray qu'il y en a trop là pour obtenir le pardon de mon silence du plus chagrin de tous les hommes, et vous estes le plus équitable de tous ceux que j'ay connu [sic]. C'est pourquoy parlons d'autres choses. Monsieur Lortie a esté icy huit jours. Vous le connoissés, il a fait toutes les petites folies qu'un homme de sa robbe et de son humeur peut faire. Vous m'entendés bien : je veux dire qu'il a ajusté comme il a pu la gravité de la charge avec son humeur folastre. Il aura une petite demoiselle et vingt et quatre mille francs, sans procès et sans mauvaises obligations. Quoi qu'il en soit, il est content et je le suis aussi beaucoup. Monsieur Le Fèvre me dit hier que dans trois mois vous passeriés par nostre ville. Je voudrois de tout mon cœur que ce fût dans cinq semaines pour crier à plein gosier « o hyménée » et pour nous dépaïser de la province. Car nous sommes furieusement provinciaux à Saumur, surtout pour nos cérémonies et pour nos nopces. Je badine comme vous voyés et cependant scachés que dans deux heures, je m'en vais disputer de la prédestination et qu'il faut bien vous aymer pour s'abaisser tant que cela. Raillerie à part, j'ay grand sujet de louer Dieu. Je réussis [sic] mieux dans ma nouvelle profession que mes amis, je veux parler de ceux qui me croyoient tout à fait propre à ce métier, n'auroient oser espérer. J'en suis étonné moi-mesme et suis obligé de reconnoistre que la vertu de Dieu s'accomplit en mon extrême infirmité. Sans doute, c'est un effect de vos bonnes prières et de celles de nostre excellent Monsieur [De] Laizement. Il vaudroit

¹³ Pour être reçu professeur, Gaussen eut à soutenir publiquement des thèses et à faire deux leçons en public, l'une sur la première Épître de Saint Pierre c.4 v.6 et l'autre sur Genèse c.49 v.10. En outre avant d'être établi pasteur, il dut faire une proposition française sur l'Épître aux Romains, c.12 v.1

¹⁴ Jean Daillé père et Jean Daillé fils étaient pasteurs de l'église de Paris à Charenton. Le père avait été secrétaire de Duplessis-Mornay et controversiste habile. Le fils publia des recueils de ses sermons très appréciés à l'époque. Figures très influentes et amis de Bouhéreau, les Daillé eurent certainement leur mot à dire dans la nomination de Gaussen.

mieux que quelqu'autre vous eut dit cela que moy, mais vous scavés de quel air nous vivons ensemble. Donnés-vous bien garde de faire voir mes billets à ceux qui ne le savent pas. Adieu, mon Cher Monsieur, je suis tout à vous.

Il y a deux mois que je donnay à un de mes echoliers, l'argent qu'il faut pour mon cachet avec vostre adresse[sic] pour vous le faire tenir. Il vient de me dire que son père luy mande de Paris que chés M. Guibert, il n'y a point de nommé Monsieur Bouchereau. Vous voyés bien que l'on s'est équivoqué. Mais pourquoy ne m'en avés vous jamais rien dit, est-ce comme cela qu'il faut agir ?

Ce Monsieur s'appelle Denest, ancien de l'Église.

Lettre 12
Ce 27 may 1664

À Monsieur Bouhéreau, chés Monsieur Guibert, rue de la Buscherie, proche la place Maubert, à Paris.

Je vous prie, mon cher Monsieur, mettés-vous l'esprit en repos de ce costé-là : je suis satisfait de ce que vous m'avés écrit et je ne doute point de la vertu de vos amis. Ce nom seul que le leur donne les me[t] à couvert de tout soubçon et si vous me voulés obliger ne leur parlés jamais de rien. J'aurois tous les déplaisirs du monde si nous en venions aux éclaircissemens pour une petite bagatelle. Seulement icy je vous en diray deux mots, afin que vous ne croiés pas que j'aye pris plaisir à vous mettre en peine.

Nous n'avons rien appris de l'affaire de monsieur Morus. Mandés-moy ce que vous en avés appris.

La compagnie qui alla à La Rochelle est aussi satisfaite de Mademoiselle vostre Mère qu'elle l'est peu de Monsieur et Mademoiselle Lortie. Vous ne sçauriez croire les comptes que l'on fait icy de l'humeur de nostre amy. Mais il faut prendre patience. Si le mariage l'a gasté, je ne suis pas obligé d'en répondre : je faisais le portraict de Monsieur Lortie, garçon, en galant homme au jugement de bien du monde, mais de tout cela ch[ut] !, vous en voyés l'importance.

Monsieur Le Fèvre¹⁵ et moy vous attendons avec une égale impatience et il n'y a que cela que je luy veuille disputer. Rendés, je vous prie, ou faites rendre seurement cette lettre à son adresse. C'est une assés vieille dette que je paye, à cause de l'embarras de mes affaires. Au nom de Dieu, mon cher, pour finir par où j'ay commancé, ne parlons plus d'éclaircissemens. V[ostre] G[ausse].

Ne vous inquiétés pas pour la lettre dont je vous parle, j'ay changé d'avis.

¹⁵ Cf dossier « Tanneguy le Fèvre ».

Lettre 13

Ce 25 juillet 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Madame sa mère, à la Rochelle, port deu.

Je vous demande pardon, mon cher Monsieur de ce que j'ay tout tardé à vous remercier de la bonté que vous avés eu [sic] de me prester vostre livre. Je ne sçay comment je puis estre si négligent ayant affaire à un amy si exact et il faut bien dire que ce défaut m'est naturel puisque vostre exemple ne l'a pas peu corriger. Le pis que j'y trouve, c'est que tout le monde n'est pas aussi bon et aussi indulgent que vous et que tous mes amis ne sont pas aussi accoustumés à mes foiblesses que mon cher Monsieur Bouhéreau. Ne jurerés vous pas à toutes ces cajoleries que j'ay quelque chose à vous demander ? Vous ne vous trompés pas mon bon Monsieur. Je veux que vous prenniés la peine d'aller chés Monsieur Lortie et de sçavoir de luy si dans le livre qu'il a de Socin, il n'y a pas un traicté *De Dei verbo* ou *De Scriptura*, n'importe lequel¹⁶. L'on dit qu'il a réussi admirablement en cette matiere et vous sçavés bien quel interest j'ay de le lire. Mais ce n'est pas tout ce que je vous veux. Il faut faire cela adroitement sans me mêler la dedans et sans qu'il s'apperçoive tant soit peu que je vous en aye écrit. Vous en sçavés les raisons. Au reste, faites-luy mes très humbles baisemains et à Mademoiselle Manon. Je l'appelle ainsi pour le faire enrager, car à vous dire le vray, je trouvois Mademoiselle Manon si aymable, que je ne sçaurois m'imaginer que Mademoiselle Lortie la vaille, et je crois qu'on luy fait bien de l'honneur de luy garder son premier nom. Vous leur parlerés, si vous voulés de cet endroit de ma lettre. Vous fairés le meschant pour moy. Vous pesterés, vous gronderés. Je vous promets que vous n'en scauriés trop dire, car je suis en cholère tout de bon et entre nous, avec cela, je ne puis pas m'empescher de les aymer. Mais il ne leur en faut rien dire, de peur qu'ils n'abusent de ma simplicité et qu'ils ne m'escrivent jamais. E. Gaussen

Je suis le très-humble serviteur de Madame vostre mère et de Messieurs vos Ministres, je vous prie de leur dire.

Lettre 14

13 septembre 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chés Mademoiselle sa Mère, à La Rochelle.

Il n'est rien de plus vray que ce que vous dittes. Ce libelle est un chef d'œuvre de malignité et d'impertinence¹⁷. À ne vous en point mantir, je crus d'abord qu'il y avoit un peu d'hyperbole en vostre fait et qu'il estoit arrivé une fois en vostre vie, d'une figure dont nous autres Gascons sommes si prodigues. Mais après avoir examiné, j'ay trouvé que toutes vos

¹⁶ Fausto Socin, né à Sienne en 1539, réformateur italien. Il adopta les idées de son père Lelio qui niait le dogme de la Trinité. Il se réfugia à Genève puis s'enfuit en Pologne où il fonda une Église antitrinitaire, les *Fratres Poloni*. Il y mourut en 1604. Le théologien et collègue d'Amirault, Josué de la Place fit soutenir à Saumur en 1651, une série de disputes contre les doctrines sociniennes. Voir le dossier « Une théologie pour des temps nouveaux ».

¹⁷ L'ouvrage dont parle Gaussen est de la plume du pasteur d'Archiac, Jacques Gauthier (ou Gaultier). Publié anonymement, sans lieu ni date, l'ouvrage, comme l'indique son titre, (*Adversus Novos Kainodoxa Conatus Nova Querimonia*) est une attaque grossièrement pédante contre la théologie des « novateurs » de Saumur et contre la personne d'Amyraut.

expressions sont froides et qu'on peut dire véritablement qu'il n'y a point de termes assés forts pour représenter naïvement la sottise de ce pitoyable auteur. Pour moy, je ne suis pas d'avis que nous nous en mettions en colère. Il vaut beaucoup mieux en rire, puisque c'est tout ce qu'on peut tirer de bon de cette sorte de choses. Monsieur Le Fèvre (l'auriés vous cru) a promis de commencer une lettre du stile de quelques-unes que vous avés vu [sic] de sa façon. Il la veut adresser à Mr Daillé. et en voicy, à ce qu'il dit, les premiers mots : « Vir sanctissimus et gravissimus Clemens Marotus »¹⁸. Vous voyés bien à ce commencement de quel caractère elle doit estre. Quand Mr Le F[èvre] aura fait de l'exemplaire que je me suis obligé de luy prester, je vous l'envoyeray avec des notes que j'écriray à la marge. Il est vray que je crains de me lasser à force de trouver des impertinences. Je ne lis point de page où il n'y ait plusieurs remarques à faire. Je dis des remarques essentielles, car pour la puérilité de son style, son affectation de petit escholier des classes, ses allusions froides, la bassesse de ses railleries, pour tout cela il le faut pardonner à ses estudes. C'est un homme qui a sans doute estudié à Montauban, qui s'est noury [sic] de Dialectique et de Métaphysique et qui de luy mesme a l'esprit mal fait. Le moyen qu'il ait la moindre politesse en ses escrits ? Mais voicy ce que je ne scaurois luy pardonner. Sa vanité à prononcer doctoralement sur les paroles les plus innocentes de Mr A[myraut], sa malice à déguiser les objections de son auteur, pour imposer à ceux qui n'auront pas le livre devant les yeux, son ignorance en théologie dans les premières choses qu'on apprend aux proposans etc. Vous pouvés bien croire que Mr Le F[èvre] ne le suivra pas pas à pas. Ce n'est ny de son mestier, ny de son humeur. Il se contentera de railler ce misérable sur 7 ou 8 endroits qu'il a trouvé [sic] à l'ouverture du livre. Le bon est que l'auteur ne s'est pas nommé. Peut-estre que la considération de son âge, de son nom etc auroit empesché Mr Le F[èvre] de parler et moy de vous faire cette lettre. Quoy qu'il en soit, ne la faites voir à qui que ce soit que Mr Lortie. J'avois desseïn de luy en parler moy mesme, mais une visite qu'on m'a rendue m'a dérobé tout mon temps.

Mr et Mesdemoiselles de Beaujardin vous baisent très humblement les mains. Je vous remercie du soin que vous avés eu de l'affaire dont je vous avois prié. Gaussen.

J'ay prié Monsieur Bouhier de vous donner 4 ff et demy. Nostre Mr Bernon se perd auprès de.... Il y a dix ou douze vaudevilles la-dessus¹⁹. Je n'en écris rien à Mr Lortie parce qu'il n'est pas assés secret. Si vous écrivés à ce garçon, mandés luy le tort qu'il se fait dans l'esprit des Rochellois, en de quelque façon que ce soit. Témoignés-luy en cette rencontre que vous estes son ami. Mais je vous prie, ne me mêlés pas là-dedans, vous en voyés la raison.

¹⁸ La lettre parut dans le second volume d'*Epistolæ* de Le Fèvre en 1665. Piqué au vif par les railleries de Le Fèvre, Gauthier se plaignit au Conseil, révélant ainsi qu'il était l'auteur de l'ouvrage! Le Conseil répliqua en lui signifiant sa douleur « ...que l'on déchire de la sorte la mémoire... d'Amyraut, qu'on accuse sa théologie « de diverses hérésies... » et qu'on « ...taxe mesmes sa personne et ses mœurs » (*Registre*, f. 207 v.)

¹⁹ Dans ses lettres à son cousin Bouhéreau, « le petit Bernon » lui avoue la passion qu'il ressent pour une cousine qu'il appelle Iris. Il ne peut se résoudre à « ce que je luy peut dire de tendre et de passionné... » (Lettre à Bouhéreau du 14 août 1664)

Lettre 15
15 d'octobre 1664

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, à La Rochelle.

Si vous voyés le billet que j'écris à Mr Lortie, vous y verrés la raison de mon silence et je n'ay rien plus à vous dire là-dessus. Tous les proposants qui sont icy sont ou trop riches ou trop pauvres pour aller chés Mr Méchin. Les riches méprisent la condition. Les pauvres sont venus dans l'Académie avec leur petite provision précipiter leurs études pour gagner bientôt du pain, et ils croient, comme il y a de l'apparence, que s'ils alloient à St Jean, ce serait toujours à recommencer. Et puis, ne connoissés-vous bien la nation : il n'est point de gens au monde si peu propres à instruire des jeunes gens sous les yeux d'un homme tel que celui dont on vous fait le portait. Je ne scay si vous m'entendés. Si vous ne m'eussiez nommé personne, vous auriez déjà les notes, mais le mépris que j'ay pour le personnage m'a fait tomber la plume des mains. L'on ne sçauroit trouver icy toutes les œuvres de Calvin comme vous les demandés. Monsieur de Lerpinière a bien tout, mais très mal conditionné, une partie en françois de traducteur et encore de différante impression²⁰. Je crois que voilà tout ce que vous me demandiés. Si je n'estois pas si pressé, je causerois avec vous, mais il y a longtemps que neuf heures sont sonnées. Bonjour, cher Monsieur, je suis toujours le plus fidèle et le plus assuré de vos amis. [Gaussen].

Monsieur et Mesdemoiselles Beaujardin vous baisent les mains. Les deux lettres que vous voyez sont toutes les deux pour M. Lortie.

Lettre 16
[sans date février 1665]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, à la Rochelle.

Je vous envoie mes Thèses que je vous supplie de recevoir comme un témoignage de mon amitié et de mon estime. Vous serés un des premiers qui les verrés, c'est pourquoi je vous supplie qu'elles ne sortent pas de chés vous, devant que mes Examineurs ayent receu leur [sic] exemplaires²¹. Comme on ne fait que d'achever de tirer la dernière feuille, j'ay esté obligé de différer jusqu'au prochain ordinaire à leur en faire tenir. Cependant obligés-moy de les lire et de m'en vouloir dire vostre avis comme on le dit à un amy, c'est-à-dire fortement et librement. S'il y a quelque faute grossière d'impression que je puisse corriger, advertissés-m'en, car il m'importe que l'ouvrage soit correct. Et en cas que Monsieur Lortie ne soit pas d'humeur ou de loisir à me répondre, tirés de luy son sentiment, afin que j'en fasse mon profit et que tout cela me serve le jour de mon examen qui est arrêté au premier de may, si quelque chose ne survient que nous ne pouvons pas prévoir. Je suis, mon très cher Monsieur, V[ostre] T[rès] h[umble]

²⁰ Voir le dossier « Chez le libraire : la boutique De Lerpinière ».

²¹ Comme professeur de théologie désigné, Gaussen subit l'examen imposé qui débuta le 30 avril 1665. Il donna deux leçons sur l'*Épître de Saint Pierre* (ch. 4, v. 6) et sur le chapitre 49 de la *Genèse*. Il soutint ensuite une dispute « De Verbo Dei », sujet qui lui avait donné par le Synode provincial et qui dura toute une journée. Le jour suivant, pour confirmer « le Sieur Gaussen dans le Ministère de L'Évangile », il fit une proposition (une forme de sermon) en français sur le premier verset du chapitre 12 de l'*Épître aux Romains* (Registre, f° 201, r.-v.).

S[erviteur] G[ausсен].

. Comme on ne fait que d'achever de tirer la dernière feuille, j'ay esté obligé de différer jusqu'au prochain ordinaire à leur en faire tenir. Cependant obligés-moy de les lire et de m'en vouloir dire vostre avis comme on le dit à un amy, c'est-à-dire fortement et librement. S'il y a quelque faute grossière d'impression que je puisse corriger, advertissés-m'en, car il m'importe que l'ouvrage soit correct. Et en cas que Monsieur Lortie ne soit pas d'humeur ou de loisir à me répondre, tirés de luy son sentiment, afin que j'en fasse mon profit et que tout cela me serve le jour de mon examen qui est arrêté au premier de may, si quelque chose ne survient que nous ne pouvons pas prévoir. Je suis, mon très cher Monsieur, V[ostre] T[rès] h[umble] S[erviteur] G[ausсен].

Lettre 17
Ce 21 février [1665]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau en la Ville Neuve, à La Rochelle.
Avec un paquet p[ayé] 2 s[ols].

Il y a plus de huit jours que j'envoyay un paquet à Mr Lortie où il y a un exemplaire de mes Thèses pour vous. Je vous prie d'avoir le soin de le retirer du Messenger et de faire tenir ses deux autres, l'un à Monsieur Merlat avec la lettre et l'autre à Monsieur Barin²². J'ay trouvé plusieurs grosses fautes d'impression, mais il faut prendre patience. Je suis toujours V[ostre], G[ausсен].

Lettre 18
À Saumur, ce 10 juin 1665

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, en la Ville Neuve, à La Rochelle. Franc pour Nantes.

Je nous envoyai un paquet que je vous écrivoys où il y avoit trois lettres, une que je vous écrivois et deux que j'avois retiré [sic] de la poste. Monsieur Barbaud le recommanda au Messenger qui luy promit de le donner en main propre. J'en fis payer le port de sorte que je ne sçaurait deviner comment il s'est perdu. Enquérés vous-en à La Rochelle et moy, de mon costé, je vous promets de faire beau bruit chés le Messenger.

Monsieur Kempen vous fera tenir vos livres par le premier ordinaire. Monsieur Lesnier est cause qu'il ne l'a pas fait plus tôt²³.

Mademoiselle de Beauj[ardin] a tout receu. Je suis toujours [sic] vostre très humble Serviteur. Ce dimanche en 8, j'auray, s'il plaist à Dieu, l'imposition des mains²⁴. [Gausсен].

²² Étienne Barin, autre condisciple de Gausсен et de Bouhéreau. Il correspondit avec ce dernier.

²³ Jean Lesnier, gendre de Tanneguy Le Fèvre, imprimeur-libraire à Saumur. Voir le dossier « L'imprimerie protestante à Saumur ».

²⁴ Geste qui consacre l'ordination.

Lettre 19
À Saumur, ce 22 de juillet 1665

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, en la Ville Neuve, à La Rochelle. Franc pour Nantes.

Premièrement, je vous remercie du compliment que Monsieur Gautier m'a fait faire par Monsieur du Soul, en réponse, dit-il, d'un autre que vous luy avés fait de ma part. Sans mantir [sic], après cela, vous êtes bien le plus obligeant homme du monde de pousser vos soins jusques là, et si je n'estois accoustumé à recevoir tous les jours de vous mille témoignages d'amitié, ce dernier m'auroit surpris. Mais continués, je vous prie, mon cher Monsieur, à me faire de tels amis. Je le dis sans raillerie, il n'est rien que je souhaite tant au monde que d'apprivoiser peu à peu ces vieux ennemis de l'Académie.

Je suis trop obligé à Monsieur Delaizement de son souvenir. Je vous supplie de l'asseurer bien fortement de ma reconnoissance et d'adjouster au compliment l'estime que vous sçavés que je fais de sa personne. Pour la disputation où sont présentement les esprits, je n'ay rien à vous dire, si ce n'est que chacun fait son affaire à part sans murmurer ni sans gronder. Je n'assiste point au Consist[oire]. S'il ne se trouve point au C[onseil] Ac[adémique], après cela, les meilleurs amis du monde... et je crois que cela durera, car je suis résolu à tout souffrir²⁵.

Ne vous mettez point en peine des commissions que vous me donnés. Je m'en acquitte avec plus d'exactitude que vous croyés sans me contraindre le moins du monde et sans forcer mon naturel. Pour les lettres, je vous demande grâce, car les samedis et mercredis qui sont nos deux jours de poste, je suis furieusement occupé et il arrive par une fatalité que j'ay souvent admirée, que quand il vous faut répondre, il vient toujours quelque affaire à la traverse qui rompt toutes mes mesures. Mais je n'en suis pas moins pour cela le meilleur ami que vous ayés au monde, je le dis sans exception.

Je preschay mercredy dernier et je vous diray à l'oreille que je réussi [sic] mieux en ceste sorte de choses que je n'avois espéré. Mais ce qu'il y a de cruel en tout cecy, c'est que ne pouvant me donner tout entier au [sic] deux emplois, il faut que je renonce une bonne fois à cestuy-cy. À vous dire le vray, j'ay un peu de regret, mais outre que c'est une chose comme nécessaire, Monsieur Le Fèvre est tout-à-fait de cet advis pour des raisons que je gousté fort. J'oubliois de vous dire que ce mercredy étoit un jour de jeune pour nous et que je preschay le dernier.

Mon Père m'envoye un cheval par un valet. Il arrivera icy le 20 du mois prochain et j'en

²⁵ Une lettre de De Laizement à Bouhéreau du 11 juin 1655, mentionne « une certaine satyre qui a fait du bruit à Saumur ». Ce libelle « déchirait la réputation » de certains membres de l'académie et du consistoire (*Registre* f. 202 v^o.) et visait spécialement Gaussen. Le *Registre* n'en dit pas plus, mais une lettre d'un cousin de Bouhéreau, Turon de Beyrie, du 25 juillet 1665, nous apprend que le pasteur d'Huisseau et un professeur de philosophie Druet, ancien collègue de Gaussen, étaient mêlés à l'affaire. La nomination de Gaussen posait en effet le problème de sa rémunération. L'ancien collègue d'Amiraut, le professeur de théologie Isaac Du Soul, toujours en activité, souhaitait conserver son poste jusqu'à sa retraite et Gaussen dut un temps renoncer à la moitié de ses gages en sa faveur (*Registre* f^o 198 r.-v.). La perte que subissait Gaussen était en partie compensée par ce qu'il toucherait de l'Église, s'il était nommé pasteur. Jalousie mise à part, il est probable que Druet qui tenait aussi les comptes de l'Académie, s'opposait à cet arrangement par soutien pour Du Soul, un collègue qu'il connaissait depuis de nombreuses années. Mais en ce qui concerne d'Huisseau, comme l'écrit Turon de Beyrie, son attitude était « un reste de ceste ancienne opposition qui avoit si cruellement deschiré ceste église et qui avoit jetté Mr Gaussen dans un parti contraire au sien » (voir le dossier « L'affaire D'Huisseau »)

partirays vous et de voir Mons le 23. Je ne suis pas assuré de passer par La Rochelle. Mais comme j'ay une passion prodigieuse de vous embrasser chés vous et de voir Mons[ieur] et Mad[ame] Lortie en leur ménage, je pourray bien prendre ceste route. Mandés-moy, je vous prie, si l'on a rétabli la messagerie de Bourdeaux à La Rochelle, car il y a trois ans qu'elle étoit ou rompue ou fort déreiglée.

Je suis le très humble serviteur de Mademoiselle vostre Mère. Mad[emoiselle] de Beaujardin luy a écrit à diverse fois de cette affaire de Mr Minglon [?]. Adieu. [Gaussen]
Ayés soin, je vous prie de la lettre de Monsieur Merlat.

Lettre 20
Ce 22 d'aoust 1665

Adieu, mon cher Monsieur, je pars dans une demi-heure. Vous ne me verrez pas pour ceste fois. Monsieur Lortie vous dira pourquoy j'ay remis la chose au retour. Je vous demanderay conseil sur une pensée qui m'est venue depuis deux jours et que je n'ay communiqué âme qui vive. Vous y verrez un exemple de l'infirmité humaine et vous en rirés²⁶. Mais peut-être que mon esprit se fortifiera en Gascoigne et que je ne vous parleray de rien. Adieu encore une fois. [Gaussen].

Lettre 21
À Saumur [? septembre 1665]

[Sans adresse]

Que dirés-vous de moy, mon cher Monsieur, d'estre revenu de Gascoigne sans vous avoir embrassé à La Rochelle. Monsieur Lortie vous en dira les raisons et me justifiera dans vostre esprit. En vérité jamais je n'ay fort aymé les gens de guerre, mais à présent je les hais horriblement, puisqu'ils m'ont osté une des plus douces consolations de mon voyage²⁷. Car il me semble que j'avois mille choses à vous communiquer, de ces choses qu'une lettre ne peut dire, et je me vois réduit à la cruelle nécessité de me passer de vos conseils. *Durum sed levius fit patientia quidquid corrigere est nefas*²⁸. Je tascheray de me consoler par la pensée que j'ay que j'occupe une bonne place dans vostre cœur et que connoissant la tendresse que j'ay pour vous, vous voulés bien en avoir un peu pour moy. Je ne le dis pas pour vous cajoler. C'est une des choses du monde que je souhaite le plus. Je trouve tant de trahison et d'infidélité partout ailleurs, que le plus souvent mon esprit va droit à vous pour trouver quelque repos et si ma bonne fortune avoit voulu que nous [fussions] ensemble, je me croirois le plus heureux de tous les hommes. Voilà tout ce que je puis écrire pour ce coup. Du reste, je vous renvoie à la lettre de Monsieur Lortie, car encore que je luy recommande le secret, il scait bien que je n'en ay pas pour vous et que vous êtes tous deux les chers amis de mon cœur. [Gaussen].

²⁶ Gaussen songeait à prendre femme

²⁷ Au printemps et durant l'été 1665, des régiments recrutent dans les provinces de l'Ouest. Les compagnies une fois formées embarquaient à La Rochelle pour faire voile vers les Antilles et le Québec.

²⁸ « Cela est dur, mais la patience rend moins pénible tout ce qu'il est interdit à l'homme de corriger ». Gaussen cite deux vers d'Horace (*Odes*, l. I, v.19 & 20).

Lettre 22
Le 20 février 1666

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Advocat en Parlement, à La Rochelle, en la Ville Neuve, franc pour Nantes

Que direz vous de moy, Cher Monsieur, de demeurer si longtemps sans vous rien dire? Dittes tout ce qu'il vous plaira, pourveu que vous soyés bien persuadé que je suis toujours de vos plus passionnés amis. Car enfin de vouloir passer auprès de vous pour un homme fort exact, ce seroit perdre son temps et je ne suis pas d'avis de l'entreprendre jamais. Je ne scay mesme si je vous écrirais ce matin, sans que je vous veu x apprendre des nouvelles de Saumur. Monsieur Pajon arriva icy jeudy dernier²⁹. Il fit sa première leçon sur le 31^e chap[itre] de Jérémie³⁰ qu'il a dessein d'expliquer en leçons. C'est un homme qui paroît avoir beaucoup de douceur en son humeur, qui est bien persuadé de ce qu'il enseigne et qui a je ne scay quelle netteté dans son génie qui est fort propre pour l'Échole. Je suis le plus trompé du monde si nous ne sommes bons amis. Au moins en prenons-nous le chemin et je suis assuré que de mon costé, il n'aura jamais aucun sujet de se plaindre. Car il me semble que je suis assés guéri de ces petites jalousies de collègues qui au fond aboutissent à des vétilles indignes d'honnestes gens. Mandés-moy je vous prie, si l'on n'a pas fait du bruit en vostre Saint-[Jean] du sentiment dont vous ouïtes parler en nostre Synode. À l'heure que je vous parle, il y a des gens qui en murmurent terriblement dans le Poitou.

Lettre 23
[Sans date mi-décembre 1667]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chez Mr Barbot, Advocat au Conseil, rue de la Harpe, à Paris

Mon cher Monsieur,

Je reçus votre lettre, cher Monsieur, un moment devant que de partir pour le Poitou où j'ay esté député pour les affaires de nostre Académie. La première chose que j'ay faite à mon retour, ça esté de penser à répondre à vostre obligeante lettre. En vérité vous estes toujours le plus honneste homme que je connoisse, mais permettez-moi de vous dire, mon cher Monsieur, que je suis le plus tendre amy du monde. Jamais amant n'a fait plus de folies en l'absence de sa maîtresse que vos voyages m'en ont fait faire. Mr Chouet m'en est un fort témoin qui m'a reproché souvent ces hyperboles d'amour qui me sont si ordinaires toutes les fois que je parle de mon cher Mr Bouhéreau. J'aurois bien des choses à vous dire là-dessus, mais Mr Quartier est dans ma chambre, qui me presse de finir. Je remets de vous parler de Mr Pajon au printemps. S'il n'eût pas tant aymé la métaphysique, je serois le plus heureux homme du monde, car c'est justement un collègue selon mon cœur. Je vous attens avec une impatience horrible. Dittes, s'il vous plaist, à Mr Le Fèvre que sa classe est dans un désordre étrange et que ses amis le

²⁹ Sur Pajon, voir le dossier « Une théologie pour des temps nouveaux ».

³⁰ Ce choix est significatif de la position ecclésiologique de Pajon. Le chapitre 31 a été appelé le « sommet spirituel » du *Livre de Jérémie*. Il est l'annonce de la «nouvelle Alliance» entre Dieu et ceux qui seront sauvés, alliance du cœur et non du rite. Pour Pajon, l'avenir des fidèles repose sur la réforme de l'homme intérieur des fidèles, quel que soit le sort que l'avenir réserve aux églises.

conjurent, pour son interest propre de nous revenir voir au plus tôt.³¹ Faites-moy la grâce, je vous prie, mon cher Monsieur, de m'envoyer, ou par le messenger ou par mon dit Mr Le Fèvre, s'il a la bonté de s'en charger, un livre appelé *Scaligeriana*.³² Je ne vous en dis pas davantage, parce que je ne doute pas que vous ne connoissiez le livre. Mandés-moy ce qu'il vous aura cousté, mais je vous prie que ce soit par le premier ordinaire, car j'ay une passion incroyable de scavoir quel livre c'est. La matière est de mon goust. Mr Chouet vous embrasse mille fois et pout moy, je suis toujours vostre fidèle amy, Gaussen

Lettre 24
À Saumur, ce 27 décembre 1667

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chez Mr Barbot, Advocat au Conseil, rue de la Harpe, à Paris.

J'ay trouvé chés Mr Lesnier les 17 *Provinciales* avec d'autres petites pièces de cette nature³³. Je vous les envoie en blanc parce que j'ay compris par votre lettre qu'on les vouloit avoir à Paris par le premier ordinaire. Ce sont des longueurs effroyables que celles de relieurs, outre que ce ne sont souvent que des savetiers dans leur mestier. Le livre est horriblement cher : il m'a cousté soixante et dix sol chés Mr Lesnier qui est celuy de nos libraires qui écorche le moins les gens. Mr de Hautmont a vu la réplique de Mr Arnaud entre les mains de nostre Procureur du Roy³⁴. Est-ce qu'elle a esté imprimée sans aucune approbation de ces Messieurs de Sorbonne ? Il faut que Mr de Hautmont ait cru voir ce qu'il n'a pas vu. Mandés-moy si vous avés pris la peine d'examiner le *Nouveau Testament* de Port Royal et quel est le sentiment des sçavans. Je n'en ay lu que la préface dont le style et le caractère m'ont fort plu³⁵.

Vous ne me dittes rien de Mr Le Fèvre. J'en suis surpris. Au reste pour ces bruits qui nous faschoient et nous faschent encore, qu'est-ce que vous estes allé imaginer, mon cher Monsieur ? Ne nous menace-t-on pas sous tous les jours de nous oster Mr Le Fèvre ? Ne luy témoignâmes pas tous de la peur que nous en avons, lorsqu'il nous demanda son congé, il y a un an pour faire le voyage de Paris ? Peut-on empescher les sots de dire qu'il a la mesme place dans la bibliothèque du Roy qu'avoit autrefois Casaubon ? L'on devroit l'avoir accoutumé à cette

³¹ Le 13 novembre 1667, le Conseil avait autorisé Le Fèvre à aller à Paris pour « affaires pressantes », en lui demandant d'être de retour « dans deux ou trois semaines tout au plus » (*Registre*, f° 144 r.).

³² *Scaligeriana... per F. F. P. P. [Fratres Puteanos.]*, Genève (en réalité La Haye), 1666. L'ouvrage rédigé, d'après les conversations de l'humaniste Joseph-Juste Scaliger (1540-1609) par Jean et Nicolas Vassan, et transcrit par Jean Daillé était édité par Vossius. La mode des « Ana » (ou « bons mots ») se répand à l'époque.

³³ Cette édition (la sixième) du célèbre ouvrage de Pascal, *Les Provinciales ou Lettres écrites par Louis de Montalte...*, parut « à Cologne » (en réalité Leyde), chez N. Schoute, en 1666. Le regain d'intérêt pour l'ouvrage tient au fait que l'année précédente, une bulle du Pape avait censuré certaines positions de la morale des jésuites. Il était plus aisé de se procurer cette édition à Saumur qu'à Paris, car le libraire Lesnier avait des correspondants en Hollande. Sur Lesnier, voir dossier « L'imprimerie protestante à Saumur ».

³⁴ Antoine Arnaud, *Abus et nullitez de l'Ordonnance subreptice de Monseigneur l'Archevêque de Paris, par laquelle il a défendu de lire et débiter la nouvelle traduction du Nouveau Testament, imprimée à Mons*. Cette traduction est du janséniste Le Maître de Sacy.

³⁵ Les Réformés publièrent en l'adaptant la traduction de Mons : *Le Nouveau-Testament, publié d'après la version de Mons et la traduction d'Amelotte, par Jean Daillé et Valentin Conrart*, Paris, Antoine Cellier, 1670.

sorte de bruits. Voilà toute la vérité. S'il y a quelque femelette ou quelque petit esprit qui y mêle d'autres choses, ce n'est pas une chose fort merveilleuse à Saumur. Il est vrai que nous avons tous un sensible déplaisir de voir nos classes en un si effroyable désordre et qu'il seroit à souhaiter qu'il revînt bientôt icy. J'avois formé une société de proposans qui devoient estre ses auditeurs cet hyver. Son absence rompt toutes nos mesures et les siennes. Et je gageray qu'elle luy fera perdre 400 tt, sans parler de sa santé qui n'est pas trop bonne et qu'il ruinera apparemment à Paris, de l'humeur dont je le connois. J'ay reçu les livres. Que les *Scalgeriana* m'ont appris de choses ! Adieu. Je suis tout à vous, Gaussen.

Lettre 25
À Saumur, ce mercredi 18 janvier 1668

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, chez Mr Barbot, Advocat au Conseil, rue de la Harpe, à Paris.

Je vous envoyay, mon cher Monsieur, lundy par nostre messenger ce que vous me demandiés, c'est-à-dire un nouvel exemplaire des 17 *Provinciales*, avec les feuilles qui manquait [sic] à celui que je vous avois déjà envoyé. Si je puis vous rendre quelque autre service parlés, mon cher Monsieur, car en vérité, il n'y a point de négligence qui tienne quand vous me faites le moindre signe que vous souhaiités quelque chose. De mon costé, je ne vous épargneray pas. Voilà une commission que je m'en vas vous donner, qu'asseurément vous n'eussiés pas deviné [sic]. Je voudrois me faire habiller à la façon des abbés de Paris. Vous allés imaginer que c'est un effet de ma vanité, mais ce n'est que ménagerie. Toute l'affaire consiste en un manteau un peu plus long que ceux qu'on porte d'ordinaire (pour cela, il n'y a pas de difficulté) et une demi soutane sous laquelle je pourray porter toute sorte d'habits, bons ou mauvais. C'est cette demi soutane qui m'embarasse, parce que je n'en scay pas la façon. Je voudrois sçavoir de quelle étoffe l'on les fait pour l'esté, si elles descendent beaucoup au dessous du genouil, quels boutons l'on y met, gros ou petits. Surtout, comment en sont faites les manches. Car s'il y a de la mode, c'est là qu'elle doit estre. Si vostre exactitude vous fait adviser de quelque autre chose, vous me ferés plaisir de m'en advertir. Il faudra, s'il vous plaist, consulter un tailleur là-dessus. Au reste, je n'attens pas de lettres sur cet article. Vous me le ferés mieux comprendre quand vous serés icy, et ce sera à peu près au temps que je me feray habiller.

Monsieur Le Fèvre arriva hier et aujourd'hui il est entré en classe. Tous ces causeurs sont confus. Il y aura un exemplaire pour vous des 17 *Prov[inciales]*. Que vous auriés de peine à comprendre la passion que j'ay de vous embrasser. Adieu, mon très cher, je suis toujours tout à vous. Mr Le Fèvre vient de me mander qu'il n'a pas pu encore exécuter ce que vous scavés, car Mr Pajon est à Tours. [Gaussen].

Lettre 26
À Saumur, ce 24 mars 1668

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, à La Rochelle.

Votre exactitude, mon cher Monsieur, fait souvent icy le sujet de nos entretiens. Je ne manqueray pas d'alléguer un jour la visite de Mons[ieur] Pain, mais pour le présent, je suis

d'avis d'en garder le ressentiment de ceste grâce dans le cœur et de ne vous en tenir compte que le jour de mon triomphe....³⁶ J'en suis encore là comme vous le voyés, puisque l'absence de l'homme est un obstacle invincible à mon bonheur. Il faut prier Dieu qu'il débrouille toute cette intrigue et qu'il me fasse la grâce de me tirer heureusement d'une affaire si importante à mon repos. Je ne scay ce qui en sera, mais le cœur ne m'annonce rien que de bon. Quoy qu'il en soit, je vous en écrirai jusques aux moindres circonstances.

Mandés-moy si Messieurs vos livres se portent bien et si vous vous estes réconciliés ensemble de bonne foy. Sans que vous étudiés pour moy et que je me pareray un jour de vostre lecture, je vous porterois envie de ce loisir d'honneste homme dont vous jouissés à La Rochelle. Quand Mr Chouet et moy faisons des chasteaux en Espagne, nous vous proposons toujours comme l'idée parfaite du bonheur.

Je viens d'écrire sept ou huit lettres qui m'ont terriblement lassé. J'avois résolu de vous en faire une terrible pour me délasser et m'oster le goust des autres. Mais la chose m'a très mal réussi, car j'ay esté interrompu deux ou trois fois et j'entens encore là-bas des importuns qui m'obligent de vous dire plus tôt que je ne croyois que je suis, Vostre etc. Gaussen.

Mille baisemains à Mr Richard³⁷. En vérité je suis plein d'estime pour ce garçon. Mr et Mesd[emoiselles] de Beaujardin m'ont prié de vous assurer bien fortement de la leur. Pour Mr Chouet, il est toujours le plus passionnés [sic] de vos amis et cela soit dit une fois pour toutes.

Lettre 27 [sans date 1670]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine³⁸, à la Rochelle.

Je ne veux pas vous ennuyer, mon cher Monsieur, à vous demander si souvent pardon pardon de mon silence. Mais je vous supplie d'estre une fois bien persuadé que si mes affaires et peut-être un peu de négligence m'empeschent d'entretenir un commerce réglé avec vous, vous ne laissés pas d'avoir mon cœur que je vous ay donné de bonne foi et que je ne retireray de ma vie de vos mains tant qu'il vous sera agréable. Mr Audouy qui s'est chargé de cette lettre vous apprendra de nos nouvelles. Il y en a une où je say que vous prennés intérêt par l'amitié que vous avez pour Mr Le Fèvre. Il nous a demandé son congé, irrité de l'acte que vous pourrez voir entre les mains de Mr Audouy³⁹. J'en ay plus de douleur qu'il ne croît, parce que je suis plus de ses amis qu'il ne s'imagine. Mais en l'estat où sont nos affaires, il prendroit fort mal mes avis. Voilà tout ce que j'ay à vous dire pour le présent. Quand j'auray plus de loisir, je vous entretiendray de certaines particularités dont peu de gens ont connoissance. Je salue Mademoiselle Bouhéreau avec respect et vous prie d'estre persuadé que je suis toujours vostre fidèle et sincère ami, Gaussen.

³⁶ Gaussen attendait l'accord du père de Melle Pain qu'il souhaitait épouser. Il se maria quelques mois plus tard, de même que Bouhéreau.

³⁷ Élie Richard était cousin d'Élie Bouhéreau. Il étudia la médecine à Leyde et s'installa à La Rochelle. En 1676, il fit paraître à Saumur ses *Réflexions physiques sur la Transsubstantiation*. L'ouvrage utilise la doctrine cartésienne des deux substances pour développer un critique dogme de la *Transsubstantiation* qui donna lieu à de nombreuses controverses.

³⁸ Élie Bouhéreau revenait d'Orange où il avait reçu le grade de médecin.

³⁹ L'un des membres du Consistoire de Saumur et receveur des comptes de l'Église.

Lettre 28
? mai 1670

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine, À la Rochelle.

Si je voulois vous rendre raison de mon silence, il faudroit, mon cher Monsieur, vous faire toute l'histoire de ma vie depuis 3 ou 4 mois. Je crois que mon temps sera mieux employé à vous dire que je vous ayme toujours tendrement et que je fais une estime très particulière de votre mérite. Tout mon déplaisir est de ne pouvoir pas vous le dire assés souvent et de n'estre pas en estat de profiter des lumières d'un ami aussi éclairé que vous estes. Je veux parler de mes compositions que je souhaiterois avec passion de soumettre à vostre jugement advant que de les donner à l'imprimeur, si mes misérables occupations me pouvoient permettre d'en faire des copies. Mais je vous prie au moins que j'aye cette consolation de profiter de la lecture que vous en ferés, afin que si mes dissert[at]ions valioient la peine qu'on en fit une seconde édition, elles tirassent quelque avantage de nostre amitié⁴⁰.

À propos de livres, avés-vous vu celui de la *Réunion du Christianisme* ? Que cette affaire nous fera de peine !⁴¹ Je ne say si ce n'est point le dernier coup que D[Huisseau] veut frapper pour nous perdre. Ce n'est pas que j'aye le dessein d'accuser personne et d'entrer dans le secret des cœurs où il n'y a que D[Huisseau] qui puisse entrer. Mais enfin, il est certain que toutes les circonstances qui peuvent rendre une entreprise de cette nature-là mauvaise, se sont rencontrées icy. Priez Dieu pour nostre pauvre Académie, mon cher Monsieur, car en vérité, nous n'eûmes jamais tant de besoin des prières des honnestes gens.

L'heure m'advertit de finir. Je vous prie d'asseurer Mademoiselle Bouhéreau de mon très humble respect et de baiser vostre petit à mon intention. Je luy souhaite d'estre aussi honneste homme que son père. Ma femme et moy sommes toujours dans la mesme solitude, mais le bon est que ni elle ni moy, ne nous en mettons pas fort en peine. Je vous prie d'avoir la bonté de donner mes deux lettres à vos députés pour le synode. Je suis toujours sans réserves vostre fidèle ami et vostre très humble serviteur. Obligés-moy de dire à Mr Lortie que je viens de recevoir sa lettre et que je ne manqueray pas de luy faire réponse au premier loisir. G[ausse].

Lettre 29
Ce 22 aoust [1670]

À Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine, à La Rochelle

L'estime et l'amitié qu'on a pour vous ne se perdent pas facilement que vous pourriez croire. Je ne vous écris pas, cela est vray, mais c'est que naturelement [sic] je suis paresseux, [et depuis] quelque mois, je trouvé les plus beaux prétextes du monde à ma paresse. A ne vous point

⁴⁰ Ces leçons constituent la troisième des quatre dissertations qui composent l'ouvrage *Quattuor Dissertationes*. Elles en occupent les pages 142 à 294, soit neuf cahiers et demi d'un octavo de petite dimension, imprimé en demi feuilles. Dans la liste d'errata à la fin de l'ouvrage, sept corrections sur treize renvoient à ces pages et témoignent de l'intervention de Bouhéreau.

⁴¹ [Isaac D'Huisseau], *La Réunion du Christianisme ou la Manière de rejoindre tous les Chrétiens sous une seule confession de Foi*, Saumur, René Péan, [1670]. Sur l'ouvrage et les controverses qu'il déclancha, voir le dossier « L'affaire D'Huisseau ».

mentir, votre humeur y contribue aussi quelque chose. Car dans la pensée que j'ay que les âmes fortes comme la vostre sont au-dessus de toutes ces petites irrégularités, je m'abandonne tout à fait à ma négligence. Ce qu'il y a de plaisant dans tout cela, c'est que je vous donne de la peine sans vous écrire. J'ay rougi mille fois de la pensée qui me vint de vous envoyer deux pitoyables dissertations que je récitay à l'entrée de mes leçons. Car enfin, je crains que Mr Lortie et vous, vous ne vous alliés imaginer que je fais grand mystère d'une pièce que j'envoie à 30 lieues de cette ville. Avec tout cela, si vous avez fait quelques remarques dont vous jugiés qu'il soit bon d'avertir les lecteurs dans la préface, vous me feriez plaisir de m'en avvertir. Comme je donnay ma copie à l'imp[rimeur] dans le fort de nos affaires publiques, je n'eus le loisir que de corriger les épreuves. L'on est après à imprimer 5 ou 6 leçons que j'ay faites *De Ratione Concionandi* où il y a un peu plus d'exactitude que dans le premier traité que vous avés vu. Mais ce sont toujours des leçons qui se sentent de nostre mestier et qui ne sont pas dignes d'estre présentées à des yeux aussi fins que les vôtres.

Ma femme salue Mademoiselle Bouh[éreau] de tout son cœur. Je vous souhaite à tous deux autant de bonheur [qu'elle me] souhaite à moy-mesme. G[ausсен]

Lettre 30
A Saumur, ce 10 avril 1672

A Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine, à la Rochelle. Franc à Nantes.

Je vois bien, par vostre lettre, mon cher Monsieur, que vous ne savés pas des nouvelles de ma santé, car assurément, estant excellent médecin comme vous estes, vous ne me proposeriés pas une si terrible tasche qu'est la réfutation du gros livre de Mr Arnaud⁴². Vous saurés donc que depuis un an, je mène une vie assés misérable par une indisposition qui m'est survenue. Les médecins que je consultay à Paris et tous ceux de ce pais sont fort d'accord sur la nature. Il disent que la rate y a grand part et des obstructions qui se sont formées dans mes entrailles par une trop grande assiduité. Mais pour les remèdes, jamais vous ne vîtes une si grande diversité de sentimens. Les uns m'ordonnent les bains, les autres les eaux minérales. Il y en a qui voudroient que je me purgeasse de deux jours en deux jours. Cette bizarrerie d'opinions jointe à mon tempérament que vous connoissés, m'a jetté dans une telle négligence pour ma santé que je me suis entièrement abandonné à Dieu et à la Nature. Toute ma consolation est qu'il n'y a que moy qui perde en cette rencontre, car mes auditeurs ne s'en aperçoivent pas. Je fais mes presches et mes leçons à l'ordinaire, mais il ne faudroit pas m'en demander d'avantage, car c'est ce que les clercs appellent *extremum virium*⁴³. Depuis plus de 8 mois, je vomis, tous les matins en me levant, des flegmes et de la bile, avec des efforts qui font pitié à ceux qui me voyent. Mon estomac forme de nouvelle matière toutes les nuits et ainsi je ne suis pas soulagé par cette évacuation. Vous comprennés bien les symptômes qui naissent de cette mauvaise source, comme sont les maux de teste, les palpitations de cœur etc. Voilà, mon cher Monsieur où j'en suis réduit, puisque Dieu le veut. Comme ma constitution est naturellement forte et que mon indisposition a esté causée par accident, j'espère un bon succès de tout cela, surtout si je prens

⁴²Le livre intitulé *Préjugés légitimes contre les Calvinistes* parut à Paris « chez la Veuve Savreux » en 1671 Il n'est pas d'Antoine Arnaud, mais de son collègue janséniste Pierre Nicole. Le pasteur de Charenton Jean Claude y répliqua par *La Défense de la Réformation contre le livre intitulé Préjugés légitimes contre les Calvinistes* (Quévilly Jean Lucas, 1673).

⁴³ «A bout de forces ».

les eaux minérales, qui est de tous les remèdes celui qui donne le plus dans mon sens. Cela ne m'avoit pas empêché de commencer la réfutation des *Préjugés*, mais mon mal s'irritant et ayant appris que Mr Claude estoit sur les rangs, j'ay esté obligé d'interrompre mon travail. Je suis occupé pendant ces 15 jours de vacances à faire un petit écrit pour monstrier que nostre méthode pour répondre aux Sociniens est plus seure que celle de Rome. En passant, je donne sur les doigts à tous ces nouveaux écrivains de Port R[oyal]. Mais comme je ne suis pas en estat d'écrire beaucoup de ma main, à mesure que j'avance, j'en dicte une copie à un de mes auditeurs pour vous l'envoyer et à nostre cher Mr Lortie, afin que si vous la jugés digne de la presse, je la donne à l'imprimeur. J'ay eu une raison particulière de choisir cette matière, que je vous diray un jour à l'oreille. Adieu, mon cher Monsieur, je vous embrasse mille fois. *Ego et Mea, Te et Tea[m] salutamus*⁴⁴. Asseurés bien Monsieur Lortie de la part que je prends à son malheur et des vœux que je fais à Dieu pour l'heureux succès de son affaire. [Gaussen].

Lettre 31 À Saumur, ce 15 octobre 1672

A Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine, à La Rochelle. Franc à Nantes.

J'attendois à répondre à vostre lettre que j'eusse réussi dans la commission que vous me donnés, mais je vois bien que ce n'est pas chose preste. Mademoiselle Le Fèvre receut, mon cher Monsieur, vostre compliment avec tous les témoignages imaginables de reconnoissance⁴⁵. J'adjoustay à vostre lettre ce que vous souhaitiés et je vis bien à la manière dont elle répondoit à vos civilités qu'elle vous regardoit comme le meilleur ami du monde. Mais pour les lettres que vous demandés, elle ne sçait absolument ce que c'est, et à vous dire le vray, dans l'adoration où ces trois personnes sont pour tout ce qui est sorti des mains du déffunct, je crois que nous aurons mille peine à rattraper [sic] ce paquet. Si vous m'en croyés, en cas que je ne puisse ravoir les originaux, nous nous contenterons des copies que je feray faire par Mr Meure qui est la créature de la maison. Encore ne suis-je pas assuré d'y réussir, mais j'y feray ce que je pourray. Il n'y a rien de plus rare dans les boutiques de nos libraires que les *Journalines*⁴⁶. Quand Monsieur Lesnier sera de retour d'un voyage qu'il est allé faire, j'espère de vous en trouver un exemplaire. Reposés vous en sur moy.

À propos de cela, je vous diray que Mr Lortie, cet homme qui veut si fort ce qu'il veut, m'arracha une copie de je ne say quelles escritures dont j'ay avorté dans ma maladie. J'ay honte qu'on leur ait fait faire le voyage de La Rochelle. Le bon est qu'il n'y aura que des amis qui verront ces bagatelles. Quelque jugement que vous en fassiés, je vous prie de me les renvoyer, parce que si Dieu me donne quelque bon intervalle de santé, je suis résolu d'y mettre la main tout de bon. Qu'il est fascheux, mon cher Monsieur, à un homme de mon âge, de me voir arrester, tout court, au milieu de la carrière, en un temps où nous avons tant de besoin de travailler. Mais il faut regarder toutes choses dans l'ordre de la Providence de Dieu et s'y soumettre [sic] avec respect. J'ay au moins cette consolation que je sens que D[ieu] m'a fait profiter ce chastiment et que jamais la leçon ne me fut plus utile que celle-là. Je vous embrasse mille fois avec nostre très

⁴⁴ « Moi et mon épouse vous saluons, toi et ton épouse ».

⁴⁵ Tanneguy Le Fèvre venait de décéder.

⁴⁶ Les deux répliques de Le Fèvre aux critiques de l'Abbé Le Galois dans le *Journal des Scavans*, intitulées *Journal du journal ou Censure de la censure*, furent publiées à Saumur en 1666. Une nouvelle édition était parue chez Elzevier en 1670.

cher Mr Lortie. Luy et moy avons pour vous une estime que nous avons pour très peu de personnes au monde. Je suis tout à vous, [Gaussen].

Lettre 32
Ce 23 mars 1673

A Monsieur, Monsieur Bouhéreau, Docteur en Médecine, à La Rochelle, franc jusqu'à Nantes.

Je ne sçay comment il s'en fait, mon cher Monsieur, que votre lettre dattée du 15 de février, m'a été rendue fort tard par M. Audouy⁴⁷. Pour réponse, je vous diray que j'ay vu Mademoiselle Le Fèvre. Elle m'a assuré que pour les lettres, elles estoient toutes à Paris où Mademoiselle de Terrefort, sa fille, les a emportées dans le dessein, à ce qu'elle me dit, d'en faire honneur à la mémoire de son père⁴⁸. Et ce qu'il y a de fascheux, c'est que la dernière qui avoit été mise entre les mains de Mr Meure pour faire voir l'ordre exprés que vous me donniés d'agir en cette affaire, a aussi fait le voyage de Paris. Mademoiselle Le Fèvre à qui je représentay diverses choses sur l'amitié qui avoit esté entre le défunct et vous et l'interest qu'elle avoit de conserver, et à elle et aux siens, un ami fait comme vous, me parut fort touchée de mon discours et me promit que dès le lendemain, qui estoit un jour de poste, elle ordonneroit à sa fille ou de vous envoyer les originaux des lettres, ou de vous en faire faire des copies⁴⁹. Pour ce qui est du manuscrit de Mr Baudri, il est perdu et vous pouvés bien, dès à présent, l'en consoler, car l'on a remué tous les papiers de M. Le Fèvre, sans le rencontrer⁵⁰. Mademoiselle Le Fèvre croit que cela et bien d'autres choses ont esté volées à son mari. L'on n'a point trouvé non plus de réponse à celle que Mr Lortie apporta de votre part et il est certain que Mr Le Fèvre n'y travailla pas. Il dit à quelqu'un de qui je le sçay, qu'il faloit du loisir pour cela et qu'il n'en avoit pas dans l'embarras où il estoit pour son voyage de Heidelberg et M. Lortie vous aura sans doute appris que son plus grand embarras estoit une irrésolution furieuse où il estoit sur le parti qu'il devoit prendre.

Au reste, je vous diray que mes amis m'ont mandé que vous travailliés sur Origène et ils sçavent ce que je leur ay répondu. Il est certain, Monsieur, que vous estes très propre à cette sorte de chose et que l'Église de D[ieu] retirera beaucoup de votre travail⁵¹. Je veux relire, pour l'amour de vous, tout ce traité, non pas pour vous y aider, mais pour voir si mes pensées se rencontreront avec les vostres. Ce qui me donne le plus de peine, mon cher Monsieur, c'est ma santé qui est toujours bien misérable. Ce n'est pas que je ne sois mieux que je n'estois il y a un an, mais cela vient si peu à peu qu'il y a de certains moments que je désespère de mon rétablissement. Mesme à l'heure que je vous parle, pour avoir fait deux ou trois lettres, j'ay de la

⁴⁷ Jean Audouy, marchand de draps de soie, ancien du consistoire.

⁴⁸ Il s'agit de la future Mme Dacier.

⁴⁹ La nouvelle édition des *Epistolae* de Le Fèvre dont Bouhéreau souhaitait se charger, vit le jour l'année suivante: *Tanaquilli Fabri Epistolae. Editio altera priori emendatior... Additae sunt Aristophanis, cum interpretatione nova, Salmurii : sumptibus J. Desbordes et J. Lesnerii, 1674.*

⁵⁰ Paul Baudri, condisciple et correspondant de Bouhéreau habitait Rouen. Il a laissé une abondante correspondance, dans laquelle il soumet à son ami des remarques philologiques sur les textes bibliques et sur les classiques latins.

⁵¹ La traduction de Bouhéreau accompagnée de notes fut publiée près de deux décennies plus tard: *Traité d'Origene contre Celse ou Défence de la Religion chrétienne... Traduit du grec par Élie Bouhéreau, Amsterdam, 1700.*

peine à tenir la plume. Aussi les médecins m'ont-ils défendu, pendant quelques mois, tout ce qui pourroit m'attacher trop, et c'est ce que vous écrirez à Mr Conrart⁵² quand il me fera l'honneur de vous demander de mes nouvelles. Je luy en écrirois moy-mesme, sans que je me suis [sic] défendu à moy-mesme tout commerce, dans l'espérance que rattrapant ma santé, je répareray le temps perdu. J'ay trop d'obligation à Mr Colomiés. Je voudrois qu'il dédiast ses escrits à des personnes dont l'amitié ly [sic] seroit plus utile que la mienne, mais, pour la reconnoissance, il ne sçauroit trouver personne qui en ait une plus sincère. S'il envoie ses *Colomesiana*, j'espère de persuader au bonhomme Desbordes de les imprimer⁵³. Mais je voudrois changer le titre qui est un peu trop fastueux pour un homme de son âge, car cela demande de la barbe et des années. Comme je ne vous ay pas répondu aussitôt que j'eusse bien voulu, une lettre du bonhomme Desbordes qu'il vouloit que je misse en mon paquet, s'est malheureusement perdue. Mais le malheur n'est pas bien grand. Je vous prie de solliciter sa dette et de dire à Mr Richard qu'il ne luy demande rien. Supposés, s'il vous plaist qu'elle est reçue. Vostre etc, G[ausсен]

⁵² Valentin Conrart (1603-1675) était Secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis sa fondation en 1635. "J'imite de Conrart le silence prudent", écrivait Boileau. Le "bonhomme Conrart" a peu publié, mais il a laissé de nombreux manuscrits et une abondante correspondance, dans laquelle se trouvent des lettres de Tanneguy Le Fèvre et d'Élie Bouhériau. Conrart a servi de relais entre le petit cercle de provinciaux lettrés qui gravitaient autour de Le Fèvre et de Bouhériau et le monde des salons littéraires parisiens.